

31 octobre 2003, Montréal

Allocution devant l'American College of Trial Lawyers

Merci Me Décarly pour cette présentation élogieuse,

Comme vous l'avez dit, je suis moi aussi un avocat plaideur. Toutefois, si je me suis détourné de la pratique du droit il y a déjà plusieurs années, c'est que j'ai été ébranlé, en début de carrière, de constater que les avocats n'avaient pas très bonne réputation. Voilà pourquoi je suis devenu politicien!

Mesdames, Messieurs,

Chers amis,

Il me fait très plaisir d'être avec vous ce matin et de vous souhaiter la bienvenue à Montréal. Vous êtes ici dans la 2e ville francophone du monde en importance après Paris. Vous êtes dans une métropole réputée pour la joie de vivre de ses citoyens, la sécurité de ses rues et le dynamisme de son économie.

Je vous invite à vous attarder chez nous, à étirer votre séjour pour découvrir le charme latin des quartiers de Montréal ou pour prendre la route et vous laisser transporter par les flamboyants paysages de l'automne québécois. Vous êtes tous les bienvenus chez nous.

Vous me permettez de féliciter le nouveau président de l'American College of Trial Lawyers, M. David W. Scott, premier Canadien en 53 ans à être nommé à la tête de votre très prestigieuse organisation, qui regroupe probablement les meilleurs avocats plaideurs du monde. M. Scott, à mon sens, votre accession à la tête de l'ACTL s'inscrit dans cette évolution des relations canado-américaines qui tendent de plus en plus vers une véritable coopération transfrontalière.

Après une douzaine d'années de libre-échange, l'axe nord-sud est en effet devenu non seulement la plus large autoroute commerciale du monde, mais aussi un riche canal de coopération et de discussion. Ce canal prolonge l'amitié entre nos peuples dans de nombreux domaines de partenariats comme l'environnement, la recherche scientifique et médicale et aussi des questions d'ordre juridique dont la portée transcende les différences qui existent entre nos systèmes de justice; pensons seulement aux questions de propriété intellectuelle qui se posent avec une acuité toute nouvelle avec la montée de l'Internet.

Vous êtes tous familiers avec la politique dans son sens le plus large ou des volets plus particuliers des relations entre l'État et les citoyens. Certains parmi vous se sont impliqués directement en politique ou se sont engagés dans des causes impliquant l'État, qu'il ait été demandeur ou défendeur. La vaste question des relations entre l'État et les citoyens est en effet un domaine d'action et de réflexion qui interpelle de façon continue tout autant les politiciens que les juristes.

Aujourd'hui, je vais vous parler du Québec, sous l'angle plus particulier des relations entre l'État et les citoyens. Il y a sur ce sujet un débat politique passionnant qui a cours chez nous,

parce que notre gouvernement a entrepris de remettre à jour la relation entre l'État et les citoyens.

Afin que vous saisissiez bien l'importance du rôle que joue l'État dans la vie des citoyens du Québec, vous me permettrez de parler un peu de culture et d'identité. De façon générale, vous conviendrez que les citoyens doivent se reconnaître et se retrouver dans leur État, ses institutions et ses façons de faire. L'État démocratique, quel qu'il soit, est un système qui reflète les valeurs qui unissent les citoyens d'une société.

C'est vrai au Québec comme partout ailleurs au Canada ou aux États-Unis. Mais ce qui est particulier au Québec, c'est que la relation État-citoyen touche directement à la notion d'identité. Il y a une raison mathématique à cela. Avec ses quelque 7 millions d'habitants, dont 5 millions de francophones, le Québec français représente à peine 2 % du vaste ensemble de 300 millions de personnes d'expression anglaise qui composent le Canada et les États-Unis.

Cette fragilité numérique a amené les différents gouvernements qui se sont succédé au fil des ans à se poser comme des protecteurs du désir ardent des Québécois de vivre et de grandir en français et à leur manière en terre d'Amérique.

Depuis les années 60, l'émergence du Québec parmi les sociétés modernes du monde s'est donc accompagnée d'une action constante et résolue de l'État québécois en faveur du renforcement de l'identité québécoise. Cette identité comporte deux éléments principaux : la langue et la culture.

C'est ainsi que des lois ont été adoptées afin de consacrer l'usage du français comme langue du travail, comme langue d'enseignement, notamment pour les nouveaux arrivants, ou comme langue d'affichage. L'État québécois s'est aussi engagé dans le développement, la promotion et le soutien de sa culture et des artistes qui la font. Chaque année, le Québec alloue environ 1 % de son budget pour soutenir ses auteurs, son théâtre, son cinéma ou sa production télévisuelle.

Si le Québec n'avait pas fait cela au cours des 40 dernières années, notre culture, notre âme, serait aujourd'hui noyée dans la marée des produits culturels de langue anglaise. Vous comprendrez ainsi pourquoi le Québec, tout comme le Canada d'ailleurs, se range du côté des nombreux gouvernements qui militent en faveur de l'exclusion de la culture des accords de libéralisation commerciale. Pour nous, comme pour toutes les sociétés qui n'ont pas l'avantage du nombre, il est vital de préserver le droit de soutenir notre culture.

Car encore aujourd'hui, et malgré tous nos efforts, nos moyens paraissent souvent dérisoires. À titre d'exemple, la totalité du budget annuel de l'industrie cinématographique québécoise ne dépasse pas le budget d'une seule production majeure hollywoodienne. Sans l'implication de l'État, le cinéma québécois n'existerait tout simplement pas.

Or, notre cinéma, a tout récemment connu des heures de gloire exceptionnelles remportant les plus grands honneurs à Cannes et à Toronto. Notre cinéma est à l'image de notre culture qui est florissante. Aujourd'hui, par exemple, à Las Vegas, ce sont des artistes québécois qui sont les plus gros vendeurs de billets de spectacles avec Céline Dion et le Cirque du Soleil.

Je tiens par ailleurs à préciser que l'engagement de l'État québécois en faveur du français et de notre culture d'expression française ne s'est jamais fait à l'encontre de notre population anglophone ou allophone. Les Québécois d'expression anglaise ont leur propre réseau d'institutions qui comporte de grandes écoles, comme l'Université McGill, et leurs propres hôpitaux.

Et d'ailleurs, les artistes anglophones ou allophones ont eux aussi accès au même soutien de l'État québécois. Si notre langue commune est le français, si notre culture est majoritairement d'expression française, le voisinage de l'anglais et des autres cultures fait aussi partie de ce que nous sommes en tant que Nord-Américains.

Le Québec est une société d'ouverture et de tolérance. Notre diversité fait partie de notre richesse. Et une des manifestations les plus originales de cette cohabitation est notre système juridique. Le Québec combine littéralement, au quotidien, deux traditions de droit. Notre droit criminel, de compétence fédérale, est d'inspiration britannique, tandis que notre droit civil est d'origine française et émane directement du Code Napoléon.

Cette présence active et nécessaire de l'État dans la dimension identitaire de la vie québécoise sera farouchement maintenue par notre gouvernement dans un esprit de continuité qui a rallié tous les gouvernements du Québec depuis 40 ans, qu'ils aient été souverainistes ou fédéralistes.

Mais l'engagement de l'État québécois dans la vie du Québec et des citoyens va beaucoup plus loin. L'État québécois, tout en agissant de façon à affirmer l'identité québécoise, a investi de multiples domaines d'activité.

Nous avons édifié un système public de santé qui fait que tous sont égaux devant la maladie et la souffrance. Ce système est le reflet de nos valeurs de compassion et de justice sociale. Nous avons aussi bâti un système public d'éducation, qui comporte de grandes écoles, et qui permet à tous les Québécois qui le désirent d'accéder à des études supérieures. Ce système fait écho à notre croyance dans l'égalité des chances.

Nous nous sommes aussi donné des leviers étatiques de développement économique, comme la Caisse de dépôt et Placement du Québec, qui est le plus important investisseur institutionnel au Canada, ou Hydro-Québec, qui approvisionne les Québécois, et des Américains à certains moments de l'année, avec une énergie propre, fiable et renouvelable.

Les outils collectifs que le Québec s'est donné ont largement contribué aux réussites du Québec. Montréal, par exemple, se classe au 4^e rang en Amérique du Nord pour le nombre d'emplois par habitant dans les secteurs de haute technologie, devant des villes comme Dallas ou Toronto. Soixante pour cent de toutes les firmes d'ingénieurs au Canada se trouvent ici. Notre capitale, Québec, est à l'avant-garde mondiale dans les domaines de l'optique et de la photonique. Le Québec est aussi un chef de file dans des domaines aussi stratégiques que les biotechnologies, l'aérospatiale ou la pharmacologie.

Le Québec est devenu une puissance exportatrice; 60 % de notre PIB dépend aujourd'hui des exportations. Or, 85 % de nos exportations internationales de biens trouvent preneurs aux États-Unis. Mais c'est loin d'être à sens unique. Le Québec est devenu le 4^e marché

d'exportation en importance pour l'économie américaine. Le libre-échange est profitable des deux côtés de la frontière.

Derrière ces réussites du Québec se profilent presque 300 sociétés d'État et organismes relevant de l'État québécois. Ils se sont ajoutés au cours des 40 dernières pour constituer une architecture étatique qui apparaît aujourd'hui... parfois trop complexe et parfois trop coûteuse. À nos yeux, en ce début de siècle nouveau, la meilleure façon pour l'État québécois de participer à notre essor économique n'est pas d'intervenir de façon aussi soutenue dans la vie des entreprises, mais de se mettre au service des citoyens qui les font grandir.

C'est dans cet esprit, qu'il y a 6 mois, les Québécois nous ont donné un mandat de changement. Ce changement implique de redéployer notre État afin qu'il corresponde aux besoins actuels des Québécois. C'est ainsi que nous avons entrepris de faire l'examen de tous les organismes qui relèvent de l'État afin de s'assurer de leur pertinence.

Nous voulons aussi que l'État québécois prenne résolument le virage du gouvernement en ligne afin d'offrir de meilleurs services à meilleur coût. Parallèlement, nous avons entrepris de recentrer l'État sur ses missions essentielles : santé, éducation, prospérité, sécurité, identité.

L'État, en tant que système démocratique, doit refléter les valeurs des citoyens. Or, les Québécois sont unis derrière une conception de la société qui repose sur la compassion, la justice sociale et l'égalité des chances.

De ce retour aux sources de la réflexion sur le rôle de l'État et sur la substance de la relation entre l'État et les citoyens, nous plaçons la santé et l'éducation au sommet de nos priorités. Et le premier budget que nous avons présenté a confirmé ces priorités. Nous avons accru de 7,2 % le budget dévolu à la santé et de 3,6 % celui dévolu à l'éducation.

Le tri que nous entamons dans l'ensemble des engagements de l'État nous aidera par ailleurs à baisser les impôts des Québécois, à dynamiser notre économie et à améliorer notre niveau de vie. Dans le contexte québécois où l'État est très présent, où l'État est en relation directe avec l'identité, et où les citoyens éprouvent un attachement à l'État, cette remise à jour du fonctionnement et des priorités du gouvernement soulève des questions.

Ces débats sont sains et témoignent de la vitalité de notre vie démocratique et de notre désir ardent de vivre ensemble, à notre manière, en étant aussi fiers de ce que nous sommes que de notre appartenance à l'Amérique du Nord.

Mesdames, Messieurs,

En parcourant la dernière édition du bulletin de l'American College of Trial Lawyers, je suis tombé sur ce passage: « The president-elect tries to bring to the attendees speakers who leave the audience with a thought provoking message. »

Aujourd'hui, j'ai voulu vous dépayser en vous ouvrant sur la réalité du Québec où la relation entre l'État et les citoyens est unique en Amérique du Nord. Le Québec, fier de son identité, et enthousiaste devant son avenir, est profondément engagé dans une relation de commerce

et de coopération politique et scientifique avec ses voisins et partenaires canadiens et américains.

Je vous remercie